

EINLADUNG

Sehr geehrte Mitglieder, Ehrenmitglieder, Partner und Freunde der ANCES « Association Nationale des Communautés Educatives et Sociales » Lëtzebuerger Fachverband fir Sozial Aarbecht, Bildung an Erzéiung (LFSA)

GENERALVERSAMMLUNG AM DONNERSTAG, DEM 23. APRIL 2015, 18.00 – 20.00 IM OEKOZENTER PAFENDALL

6, RUE VAUBAN - 2663 LUXEMBOURG

TAGESORDNUNG

ADMINISTRATIVER TEIL

- 1. Begrüßung durch den Präsidenten
- 2. Rückblicke 2014
 - a) Präsident, Charel Schmit
 - b) Generalsekretärin, Danielle Lellinger
 - c) Kassierer, Guy Aeckerlé
- 3. Bericht der Kassenrevisoren
- 4. Aussprache über die vorgelegten Berichte
- 5. Entlastung des Vorstandes
- 6. Jährliche Aktualisierung der Mitgliederliste
- 7. Wahl des neuen Vorstandes Mandatsabgabe des Generalsekretariats (Die Mitglieder, die ihre Kandidatur für den Vorstand abgeben bzw. hinterlegen möchten, bitten wir sie uns zukommen zu lassen über folgende Emailadresse info@ances.lu bzw. sie bei der Generalversammlung zu übergeben/vorzutragen)
- 8. Vorstellung der Budgetvorlage 2015

FACHPOLITISCHER TEIL

- 9. Ausblick und Diskussion des Aktivitätsprogramms 2015-2016
- 10. Vorstellung des nationalen Berichtes der ANCES zum europäischen Projekt "Children's rights behind bars" (2014-2016), Claudia Hartmann-Hirsch



11. Offener Austausch

Wir freuen uns sehr über Ihre Anwesenheit und bitten ggfs. um kurze Anmeldung per Mail: info@ances.lu

Mit freundlichen Grüssen, Vorstand der ANCES



Walferdange, le 26.03.2015

Chers/chères membres, collaborateurs/-trices et ami(e)s de l'ANCES,

Le Conseil d'Administration de l'«Association Nationale des Communautés Educatives et Sociales» vous prie de bien vouloir régler **votre cotisation annuelle** afin de nous permettre à poursuivre nos activités, comme par exemple l'organisation de conférences, de débats ou la publication du périodique de l'ANCES qui s'appelle « *arc – archiv fir sozial aarbecht, bildung an erzéiung* ».

Veuillez nous faire parvenir votre adresse email par courriel : <u>info@ances.lu</u> pour pouvoir vous informer à l'avenir par ce biais sur nos activités et les activités de nos membres.

Suite à notre Assemblée Générale du 22 mars 2010, les montants des cotisations sont comme suit :

Membre institution	100 € inclus abonnement périodique de l'arc
--------------------	---

L'abonnement des institutions inclut **quatre exemplaires** par numéro édité de l'arc. Veuillez nous faire transmettre par courriel : <u>info@ances.lu</u> les adresses de vos maisons/ services/ groupes afin de leur envoyer directement un exemplaire. Dans le cas contraire nous allons les envoyer exclusivement à la direction de l'institution. Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires, veuillez nous verser encore la somme supplémentaire de 25 € par exemplaire de numéro édité. (p.ex. 7 exemplaires = 100 + 3x25 = 175 € à virer)

Membre individuel	25€	inclus abonnement périodique de l'arc
Membre d'honneur	min. 25 €	inclus abonnement périodique de l'arc
Membre d'étudiant	10 €	inclus abonnement périodique de l'arc

L'abonnement des particuliers inclut un exemplaire par numéro édité de l'arc.

Si vous souhaitez rester/ devenir membre pour l'année 2015, veuillez verser le montant respectif sur le compte chèque postal de l'ANCES a.s.b.l.

IBAN LU37 1111 0029 7767 0000 (code BIC: CCPLLULL).

Dans l'espoir que la présente trouve bon accueil, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

pour le Conseil d'Administration Charel Schmit, président Danielle Lellinger, secrétaire générale Guy Aeckerlé, vice-président et trésorier Fernand Schintgen, vice-président